

ECOLE PSE

objectif

Former un collaborateur pluridisciplinaire qui aura, dans l'Entreprise et durant sa formation, mission de conduire les actions en cohérence avec la politique décidée par le chef d'établissement.

Il devra de plus, promouvoir la sécurité du travail et contribuer à l'amélioration de l'efficacité de tous en étant capable de :

- S'investir efficacement dans la politique stratégique de l'entreprise en y intégrant les paramètres relatifs à l'hygiène, la sécurité, la santé, les conditions de travail et l'environnement industriel.
 - Comprendre les différents systèmes de management H.S.E.
 - Se positionner dans l'organisation comme animateur et conseiller en matière de Prévention Sécurité et Environnement, en étant connu et reconnu de tous.
 - Communiquer avec l'intérieur et avec l'extérieur sur tous les aspects liés à sa compétence.
 - Animer et former pour développer efficacement une véritable « culture Prévention » à tous les niveaux de l'organisation.
- * Etre en mesure de détecter et analyser des situations à risques et de suggérer des améliorations.
- Analyser les risques (inventorier)
 - Conduire ou participer à un projet prévention
 - Assurer la veille réglementaire pour permettre à l'entreprise d'être en conformité avec les réglementations en vigueur.
 - Etre l'interface avec les entreprises, les intervenants extérieurs, voire l'accueil des nouveaux embauchés

programme

➤ **MODULE : Cadre réglementaire en matière d'HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Objectifs du module :

- Connaître les sources réglementaires qui régissent la sécurité des salariés en entreprise,
- Identifier les compétences des différents interlocuteurs internes et externes.
- Connaître le rôle du CHSCT et ses modalités de fonctionnement.
- Evaluer la responsabilité qui incombe à l'entreprise et ses responsables
- Les sources du droit et leur hiérarchie
- Les sources documentaires (dont veille réglementaire)
- Les obligations du chef d'établissement et des salariés
- La responsabilité civile et pénale
- Les interlocuteurs internes et externes (C.H.S.C.T, délégués du personnel, médecine du travail, inspection du travail, C.R.A.M.)
- Affichages et registres obligatoires

➤ **MODULE ENVIRONNEMENT**

Objectifs du module :

- Connaître les textes législatifs qui régissent la protection de l'environnement et les responsabilités de l'entreprise.
- Identifier les différents acteurs externes et leurs compétences et pouvoirs respectifs
- Connaître les intérêts et les enjeux de l'ISO 14000 et de l'ECO audit.
- Connaître les principaux organismes susceptibles de subventionner et les procédures d'obtention.
- La réglementation des installations classées pour l'environnement (I.C.P.E.)
- Les déchets (déchets industriels banals = DIB, déchets ultimes,...)
- L'air

DUREE

23 jours, soit:
 Evaluation préformatrice : 0,5 j
 Formation (2j/mois) : 20 j
 Validation : 1,5 j
 Accompagnement personnalisé : 4 séances de 2 heures

MOYENS DE VALIDATION

Le parcours de formation donne lieu à une validation finale reconnue par l'UIMM, appelée certification.

Le candidat devra faire apprécier par un Jury sa compétence d'animateur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et d'environnement industriel.

La validation est acquise lorsque le candidat aura présenté avec succès devant un jury de professionnels, le projet mené dans son entreprise, projet qui constitue le fil conducteur de sa formation.

Cette étude fait l'objet d'un document écrit communiqué aux membres du jury.

LA VALIDATION EST OBTENUE SUR DEUX CRITERES :

1) L'EPREUVE ECRITE

- Permet de juger de :

- Niveau des capacités acquises en matière de prévention, de sécurité au travail et d'environnement
- Acquisition de techniques et méthodologies d'analyse
- Organisation et classement de la documentation
- Méthode de traitement d'un ou plusieurs problèmes

2) LA PRÉSENTATION DU PROJET DEVANT UN JURY PROFESSIONNEL

- Permet d'apprécier à l'écrit et à l'oral :

- Le niveau de maîtrise du stagiaire sur les thèmes de :
 - la réglementation
 - les techniques de prévention
 - les relations humaines
- la pertinence du sujet, de la démarche, des moyens utilisés, des partenariats éventuellement développés
- les résultats obtenus sur le plan qualitatif et quantitatif

De plus, la soutenance est l'occasion pour les membres du jury de mieux cerner le candidat sur :

- sa motivation
- ses connaissances juridiques et techniques
- ses qualités relationnelles.

DATES DE FORMATION

Angers
 Nous consulter

Cholet
 Nous consulter

La Roche/Yon
 Nous consulter

Laval
 Nous consulter

Le Mans
 Nous consulter

Nantes
 Nous consulter

Saint-Nazaire
 Nous consulter

